



Le serment du Jeu de paume

Pour les états généraux, les députés des 3 ordres devaient se réunir séparément. Les députés du tiers état se rassemblent dans la salle du **Jeu de paume** et se proclament Assemblée nationale le 17 juin 1789. Le 20 juin, ils font la promesse de ne pas se séparer avant d'avoir donné une **Constitution** à la France.

Le marquis de Dreux-Brézé est envoyé le 23 juin par le roi pour répéter une nouvelle fois aux députés que leurs décisions sont **illégales** et qu'ils doivent se réunir par ordre. Sinon, l'Assemblée sera dissoute.

Mirabeau monte à la tribune et tient tête au représentant du roi en prononçant la célèbre phrase : « *Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous ne quitterons nos places que par la force des **baïonnettes*** ».



Sieyès est un abbé élu député. Il est connu pour son **pamphlet** qui défendait le tiers état.

Bailly est un député du Dauphiné qui dirige l'Assemblée nationale. Il vient de répondre au marquis de Dreux-Brézé que la « *Nation assemblée ne peut recevoir d'ordre* ».

Un moine, député du clergé. La majorité des députés du clergé et une partie des députés de la noblesse vont rapidement rejoindre l'Assemblée nationale.



Mirabeau

Honoré Gabriel de Mirabeau est un noble provençal qui s'est fait élire député du tiers état. C'est un des chefs de l'Assemblée nationale. Il souhaite que le roi garde des pouvoirs tout en les limitant. Mais Mirabeau meurt en 1791.

À RETENIR

- 1 Le roi refuse toute réforme et s'oppose à ce que les députés des 3 ordres siègent ensemble.
- 2 Les députés du tiers état se réunissent alors dans la salle du **Jeu de paume** et prennent le nom d'Assemblée nationale.

- 3 Le 20 juin, ils jurent de donner une **Constitution** à la France.
- 4 Le 23 juin, Mirabeau tient tête au représentant du roi, qui veut dissoudre l'Assemblée nationale, considérée comme **illégale**.

Jeu de paume : ancien sport ressemblant au tennis.
Constitution (ici) : ensemble de lois qui disent comment un pays doit être gouverné.
Illégal : interdit par la loi.
Baïonnette : pique qui se fixe au bout du fusil.
Pamphlet : texte qui attaque le gouvernement.